



## CONTRAT D'INSCRIPTION POUR CAVALIER.E 2023/2024 ACCES AUX INSTALLATIONS ET COURS D'EQUITATION

Label Cheval Qualité France 2023  
Etablissement labellisé FFE et agréé Jeunesse et Sport  
N° Immatriculation au registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours : IM064120007  
RCP EquiGenerali  
Etablissement membre FFE et habilité à délivrer des licences

**À retourner avec le paiement, avant le 30 juin pour garantir votre place ! Le paiement sera encaissé en septembre** (Le certificat médical pour la rentrée).

Entre Centre Equestre Olhaldea Zalditokia,

Et, **Nom, Prénom** : \_\_\_\_\_ (en majuscule)

Date de naissance : \_\_\_ / \_\_\_ /

Niveau équestre : ..... Club fréquenté auparavant : .....

Adresse \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Courriel: \_\_\_\_\_

Personne à contacter si besoin :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Titulaire(s) de l'autorité parentale  
\_\_\_\_\_

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_ atteste avoir pris connaissance et accepter les conditions générales de vente du présent contrat.

Je reconnais avoir été informé(e), conformément à l'article L. 321-4 du Code du sport, de l'intérêt que présente la souscription d'une assurance individuelle accident couvrant les dommages corporels auxquels mon enfant peut être exposé dans le cadre de la pratique de l'équitation.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'assurance responsabilité civile et individuelle accident qu'offre la licence FFE, ainsi que des modalités permettant de souscrire des garanties complémentaires détaillées dans le présent contrat, sur la page cavalier de mon enfant depuis le site [www.ffe.com](http://www.ffe.com)

Je souscris les garanties d'assurance individuelle accident offertes par la licence FFE.

J'atteste que mon enfant n'a pas de contre-indication à la pratique de l'équitation et, à ce titre, je m'engage à fournir un certificat médical **de non contre-indication à la pratique de l'équitation**.

J'accepte, ou  Je refuse, l'utilisation de l'image de mon enfant par le club dans le cadre de la pratique de ses activités équestres.

J'atteste avoir pris connaissance et accepte le règlement intérieur, les conditions générales de vente du centre équestre et le planning

- J'atteste avoir pris connaissance des tarifs et avoir choisi la formule et son tarif correspondant :
- Formule Cours collectifs à raison d'au moins un cours par semaine
  - ou
  - Formule Cours collectifs à raison de 2 cours par semaine
  - ou
  - Formule carte de 10 cours, sur réservation, place non garantie à chaque fois.

Suivant le planning, en fonction de son âge et niveau, j'inscris .....

Et je m'engage à régler pour cette prestation suivant le tarif en vigueur,

En un seul règlement par chèque ou virement, OU en plusieurs règlements par chèque  
(entourer le choix)

Et je joins le règlement à mon dossier.

A ....., Le.....Signature (Précédée de la mention « lu et approuvé »)

merci de renseigner :

disponible le mardi à partir de .....h

disponible le mercredi, toute la journée oui / non ou à partir de .....h (entourer)

disponible le jeudi à partir de .....h

disponible le vendredi à partir de .....h

disponible le samedi, toute la journée oui / non ou à partir de .....h (entourer)

## Tarifs pour l'année de septembre 2023 à juin 2024

- Pour la formule en cours collectifs à l'année pour 1 séance de 1h30 par semaine

Libellé	P.U. HT	Taux de TVA	P.U. TTC Euros
Droit d'accès aux installations	295.79	5,50%	312.05
Enseignement	295.79	20 %	354.95
		<b>TOTAL</b>	<b>667,00</b>

Veuillez régler à l'inscription **667€ + la licence par chèque ou virement à l'ordre de CE Olhaldea**

- LICENCE FFE Enfant -18ans : **25 €**
- LICENCE FFE Adulte +18ans : **36 €**

Possibilité de règlement par fractionnement, sachant que l'inscription vous engage au paiement intégral :

- Un chèque de **269€** + 1 chèque (licence FFE) encaissés en **septembre**
  - Un chèque de **199€** encaissé, **début décembre**
  - Un chèque de **199€** encaissé **début mars**
- les 4 chèques sont à déposer à l'inscription.**

- **Formule 2 cours par semaine ou deux enfants de la même famille : Remise de 100€, sur le deuxième forfait = 667€ + 567€ = 1234€**  
Si règlement fractionné pour les 2 forfaits : 1 chèque de 498€, 2 chèques de 368€ + 1 chèque licence
- **Formule Famille (ex : 2 cours enfant et 1 adulte, ou 3enfants) 3 cours par semaine : 1801€ + les licences.**
- **NOUVEAUTE ! Carte extension du forfait !**

Si vous prenez un forfait à l'année, vous pouvez rajouter une carte de juste 10 séances. Vous pourrez ainsi venir monter une deuxième fois ponctuellement, dans un cours de votre niveau. Horaire à convenir au préalable suivant planning avec Leire.

**Tarif spécial : 667€ + carte de 10 séances 230€ au lieu de 250€ = 897€**

- **Tarif pour la formule carte de 10 cours Poney/Cheval**

Libellé	P.U. HT	Taux de TVA	EUROS P.U. TTC
Droit d'accès aux installations	110,86	5,50%	116.96
Enseignement	110,87	20%	133.04
		<b>TOTAL</b>	<b>250,00</b>

Veuillez libeller à l'inscription un chèque de **250€** et un chèque de **25€** ou **36€**.

**A noter : les tarifs ont subi une légère augmentation suite à la hausse des prix générale qui impacte le fonctionnement du centre équestre, sachant que nous avons fait en sorte de les contenir au maximum.**

## Modalités d'inscription

### A lire attentivement

Inscription possible selon les disponibilités.

Après nous avoir consulté, compléter et signer le Contrat d'inscription (**PAGE 1 ET 2**), joindre le règlement, et le certificat médical.

A déposer au club ou dans la boîte aux lettres du club, ou envoyer le dossier par la poste de préférence **avant le 30/6/2023, (après cette date nous ne pourrons pas garantir les places).**

### PLANNING de Septembre 2023 à juin 2024

#### Organisation :

Les cours : chaque séance dure 1h30 et comprend le temps de préparation de vos montures, la découverte de leurs soins quotidiens, une heure de reprise et le pansage et le rangement après avoir monté. Les cours ont lieu principalement les mardis, vendredis, mercredis et les samedis pendant l'année scolaire et débiteront,

A partir du vendredi 15 septembre 2023,  
pour se terminer le samedi 8 juin 2024.

Il n'y aura pas cours pendant les vacances scolaires ; mais des stages seront proposés pendant les vacances.

**A l'attention des parents et accompagnants :** Les parents devront laisser leur enfant dès le début de la séance. S'ils désirent assister aux séances, les parents pourront regarder la fin du cours depuis la partie gauche du manège en arrivant depuis le parking. Nous demandons de respecter des règles de courtoisie : silence, téléphone éteint, ne pas intervenir auprès de leur enfant pendant le cours ni auprès de l'enseignant. Pour les jeunes débutants, il est préférable de déposer l'enfant et le laisser sous la responsabilité du moniteur.

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### A lire attentivement

#### 1. Inscription

L'inscription est valable pour la saison 2023/2024

Le passage des Galops n'est pas compris dans le tarif des cours et il n'y a aucune obligation de les passer. Cependant, nous pouvons proposer des sessions à divers moments de l'année, mais plutôt en fin d'année (avril/mai 2024).

#### 2. Tarifs

Les prix des prestations proposées par le club s'entendent toutes taxes comprises comprenant la TVA en vigueur au jour de facturation. Ces tarifs pourront faire l'objet de modifications consultables par voie d'affichage, sur le site du club ou transmises au cavalier par email et/ou par courrier. L'inscription à l'année engage le signataire du contrat au paiement du montant dû dans son intégralité. Le montant est payable à l'inscription, toutefois nous pouvons consentir des délais de paiement avec un règlement en plusieurs fois (voir le tableau des échelonnements des chèques avec les tarifs)

#### 3. Licence FFE et assurances

Le club est adhérent de la FFE et à ce titre peut proposer à ses cavaliers de souscrire une licence fédérale pratiquant ou compétition. La licence FFE pratiquant permet de passer les examens fédéraux (Galops, Degrés) et de bénéficier réductions ou tarifs préférentiels sur les équipements et les loisirs dans le cadre des Avantages Licence. La licence compétition permet de participer aux compétitions fédérales.

Tout licencié ayant renseigné son adresse email peut recevoir Le Mel Cavalier FFE contenant les informations pratiques sur les partenariats – notamment sur les plus grands concours – et disposer d'un accès privilégié sur [www.ffe.com](http://www.ffe.com) grâce à sa Page Cavalier FFE.

La pratique de l'équitation peut exposer un cavalier à des risques d'accident et/ou de dommages corporels. A ce titre, il est vivement recommandé au cavalier de souscrire une assurance responsabilité civile ainsi qu'une assurance individuelle accident. La licence FFE permet de bénéficier gratuitement d'une assurance responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers par le cavalier, ainsi que d'une assurance individuelle accident pour les dommages subis par le cavalier. Le montant des garanties est détaillé et consultable sur ma Page Cavalier FFE depuis le site [www.ffe.com](http://www.ffe.com) ou sur [www.pezantassure.fr](http://www.pezantassure.fr).

Le cavalier s'engage à consulter attentivement le montant des garanties offertes et le cas échéant peut solliciter la souscription d'assurances complémentaires permettant une meilleure couverture.

#### 4. Règlement Intérieur

Le cavalier et ses accompagnateurs s'engagent à respecter le règlement intérieur applicable au sein du club consultable sur [www.olhaldea.com](http://www.olhaldea.com). Tout manquement au règlement intérieur peut donner lieu à une sanction, voire même à l'exclusion.

#### 5. Droit à l'image

Le cavalier ou ses accompagnateurs sont susceptibles de faire l'objet de prises de vues individuelles ou collectives lors des activités proposées par le club. Toute personne acceptant la captation cède irrévocablement au club le droit d'exploiter son image à des fins d'information et de promotion des activités du club sur son site Internet, des flyers ou sur tout support existant ou à venir sur le territoire français. Toute personne s'opposant à la captation et/ou l'utilisation de son image doit expressément en informer le club.

#### 7. Absence et compensation

##### Nous vous prions de bien vouloir nous avertir au plus tôt pour toute absence

Lorsque le cavalier s'inscrit pour une séance, un stage, ou toute autre prestation, un créneau horaire lui est réservé, permettant ainsi la gestion de la cavalerie, des installations sportives et du personnel de l'établissement. Toute prestation payée à l'avance permet de bénéficier d'un tarif préférentiel pour un engagement de durée et elle n'est pas remboursable ;

Cependant, dans le cas suivant :

- suite à une absence excusée et sur présentation d'un certificat médical de contre-indication à la pratique de l'équitation, le cavalier percevra un bon de 14 € par cours à déduire sur un cours ou stage à venir, ou pourra suivant le planning et les places disponibles rattraper son cours (concerté avec la monitrice et/ou les dirigeants),

Pour tout autre motif de cas de force majeure, la demande sera étudiée par le club.

Le titulaire d'une carte de 10 cours doit avertir de sa venue à un cours et vérifier de la disponibilité de la place sur un cours, sachant qu'il n'est pas prioritaire par rapport aux cavaliers inscrits en cours collectifs à l'année. Lorsque sa carte est terminée il doit prendre soin de la renouveler s'il souhaite poursuivre les cours. Tout cavalier arrivé en retard ne pourra en aucun cas prétendre rattraper ce retard ou obtenir une réduction.